

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 22 juin 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 juin 2016 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN premier adjoint.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 MAI 2016

Le compte rendu du 20 mai est approuvé par onze voix pour et deux abstentions.

II – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ROUTE DE BESSAY – 2^E TRANCHE

Les travaux d'aménagement de la route de Bessay – 2^e tranche seront achevés fin juin. Des travaux supplémentaires nécessaires non prévus au marché initial ont été réalisés par l'entreprise SMTPB.

Un devis pour des travaux de branchements supplémentaires pour un montant de 11 989 € HT avait été accepté par le Conseil municipal réuni le 12 février.

M. BAUDOIN présente 2 nouveaux devis transmis par l'entreprise chargée des travaux, correspondant :

- à des travaux supplémentaires (dalles podotactiles, terrassement pour pose de l'éclairage public...) réalisés pour un montant de 4 997.60 € HT.
- aux plus et moins value par rapport au marché initial, pour un montant de 2 571.50 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces devis supplémentaires et autorise M. le Maire ou le premier Adjoint à signer l'avenant pour un montant hors taxes de 19 558.10 €.

QUESTIONS DIVERSES

Reprofilage de la route de Bessay

M. BAUDOIN annonce qu'une entreprise mandatée par le Conseil départemental interviendra début juillet pour procéder à un reprofilage de la chaussée route de Bessay. Le revêtement final sera réalisé fin août-début septembre. Les riverains seront prévenus au préalable par courrier de la date de réalisation de ces travaux. La route sera entièrement fermée durant une journée et une déviation sera mise en place.

Projet de plan d'eau

M. BAUDOIN indique avoir rencontré avec M. le Maire un technicien de l'ONEMA chargé d'élaborer un rapport technique relatif au projet de création d'un plan d'eau. Il rappelle qu'un plan d'eau ne peut être alimenté par un ruisseau, ni implanté sur une zone humide. Une zone d'implantation a été envisagée. Le technicien de l'ONEMA doit déterminer si les deux fossés existants sont des fossés ou des ruisseaux.

Avis Architecte des Bâtiments de France

M. BAUDOIN ajoute avoir rencontré l'Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci a donné son accord à la création d'un abri vélo en bois en face de l'abribus place du Champ de Foire. En revanche, il refuse catégoriquement que le muret devant la Poste soit abattu, comme l'avait envisagé la commission fleurissement.

Achat de tables et bancs en bois

M. BAUDOIN rapporte que le lot de 40 tables et 80 bancs en bois n'est toujours pas livré. Un défaut de fabrication a été évoqué par le fournisseur.

Peinture des volets de la buvette

M. ROUYER demande si la reprise de la peinture des volets de la buvette est prévue. M. BAUDOIN lui répond qu'il attend la confirmation de l'entreprise CONTOUX pour fixer une date d'intervention.

Chaudière du stade

M. BLANCHARD demande si la chaudière du stade Hubert Turaud a été réparée. M. BAUDOIN lui répond par l'affirmative et précise qu'un nouveau contrat d'entretien a été signé avec l'entreprise Allier Maintenance SARL. Il ajoute qu'une nouvelle sonde a été fixée.

Chaussée rue du Bois de Bord

M. BLANCHARD signale qu'un important trafic de poids lourds dans la rue du Bois de Bord provoque l'élargissement et la détérioration de la chaussée et le rétrécissement des accotements.

Passage du jury des maisons fleuries

M. BAUDOIN présente le calendrier du passage du jury du concours 2016 des maisons fleuries dans l'ancien canton de Neuilly le Réal. Le jury se rendra à Neuilly le Réal dimanche 24 juillet à 9h. Un membre du Conseil municipal devra représenter la municipalité dans chacune des communes dans lesquelles passera le jury. Les personnes intéressées sont appelées à donner leur disponibilités auprès du secrétariat de mairie.

Exposition sur la Comtesse de Ségur

M. BAUDOIN annonce qu'une exposition sur le thème de la Comtesse de Ségur, avec des ateliers animés par Marie-Bastienne REVEL, aura lieu à la bibliothèque de Neuilly le Réal du 2 juillet au 6 août 2016. L'inauguration de l'exposition est prévue samedi 2 juillet à 11h.

Antenne Free Mobile

M. PRONCHERY demande si l'antenne Free Mobile a été mise en service. M. BAUDOIN lui répond qu'effectivement le réseau Free est désormais développé dans la commune.

Radar pédagogique

M. GILLES relaie une demande de riverains qui souhaitent que le deuxième radar pédagogique, récemment acquis et installé provisoirement route de Bessay, soit prochainement déplacé route de Chapeau afin d'y réduire la vitesse des automobilistes.

Le 25 juin 2016

Le Maire,
Lucien GONNOT

